



**MINISTÈRE  
DE L'AGRICULTURE  
ET DE L'ALIMENTATION**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Direction Générale de l'Enseignement  
et de la Recherche**

La Directrice Générale

Madame la Présidente

ACTA  
149 rue de Bercy  
75595 Paris cedex 12

Paris le **28 SEP. 2020**

V/Ref :

N/Ref :

Dossier suivi par Pascal SARTRE

Objet : agrément d'un RMT

Madame la Présidente,

Dans le cadre de l'appel à propositions de réseaux mixtes technologiques (RMT), lancé le 18 décembre 2019, l'ACTA a présenté avec ses partenaires un projet de RMT « IDEAL : IDentifier prEdire Agir en Santé Végétale ».

Ce projet de RMT, dans son principe, a vivement intéressé le jury d'examen composé de membres du COST de l'ACTA et du CS de l'APCA, ainsi que le ministère car il est porteur d'avenir.

Cependant, l'avis ci-joint du jury, qui s'est prononcé sur les aspects techniques du dossier et sa valeur scientifique, ne me permet pas de réserver une suite favorable à votre demande d'agrément. Ses membres ont en effet estimé que le travail envisagé est en phase avec les attentes en termes de transition écologique et les besoins de terrain mais que le périmètre est démesuré et comprend trop de partenaires pour être pleinement opérationnel.

La capacité transformante du projet est limitée faute d'associer suffisamment les agriculteurs. Enfin, les dimensions filières et territoires sont insuffisamment prises en compte. La réflexion doit donc se poursuivre.

Je vous invite à vous rapprocher de l'ACTA pour obtenir d'éventuels compléments aux observations formulées sur votre projet.

En vous remerciant de votre participation, je vous prie de croire, Madame la Présidente, à l'expression de ma considération distinguée.

Isabelle CHMITELIN



Copie : M. le Directeur Général de l'ACTA

Copie : M. le Directeur Général de l'APCA

P.J. : avis du jury

## Avis du jury

Le projet de RMT « IDEAL » constitue une évolution du précédent RMT VegDiag et fait suite à une première présentation lors de l'appel à projets de 2019. Le travail envisagé dans le cadre du RMT « IDEAL » en matière de santé des végétaux (méthodes de description des risques, d'analyse des risques, outils de prévision) est en phase avec les attendus en terme de transition agroécologique et les besoins du terrain et des filières confrontés au retrait de produits phytosanitaires, à des problèmes de résistance, à la réémergence de bioagresseurs préoccupants du fait de changements externes et globaux (dont climatiques)... Le plan Ecophyto et le Programme Prioritaire de Recherche « Cultiver et Protéger Autrement » affichent l'épidémiosurveillance comme une thématique prioritaire.

Le présent projet positionne l'épidémiosurveillance comme un élément d'une stratégie de la protection chimique, en en faisant un levier '*pour un meilleur positionnement des traitements phytosanitaires*' (sic). Une approche donnant une place forte aussi à la prophylaxie permettrait une réflexion plus originale.

L'originalité du projet réside dans la mobilisation collaborative de l'approche One Health pour tirer des enseignements *via* des études de cas sur le fonctionnement des réseaux d'acteurs, multi-filières et multi-disciplinaires. Identifier avec les professionnels les sujets prioritaires est pertinent pour diffuser une philosophie nouvelle dans le monde des productions végétales mais en visant tous les végétaux, tous les organismes nuisibles, toutes les méthodes, le périmètre envisagé est démesuré. Pour cette raison, l'objectif du projet devient inatteignable et son objectif opérationnel (mieux cibler et faire baisser l'usage des pesticides) disparaît.

Le partenariat rassemble un très grand nombre de compétences, du professionnel aux formateurs et conseillers en passant par les scientifiques. Autant de partenaires et de filières fait aussi craindre de ne pas parvenir à des fins opérationnelles. Cette remarque avait déjà été faite lors de la précédente soumission du projet. Il aurait été préférable de cibler un mode de travail très opérationnel et resserrer les objectifs, par exemple en partant de l'action 4 (préparation des programmes de séminaires et formations) en y développant le travail mené sur des exemples issus de l'action 1 (recensement des besoins des professionnels).

Le projet propose une nouvelle façon de concevoir la protection des cultures en s'appuyant sur l'épidémiosurveillance, mais ne propose pas de rupture. Il ne donne pas non plus de place aux agriculteurs, car il ne suffit pas de parler aux ingénieurs et techniciens des chambres d'agriculture pour toucher et mobiliser les agriculteurs. Il s'agit bien de penser avec les acteurs et non pour les acteurs.

De ce fait, la capacité transformante du projet reste limitée, alors qu'il est au cœur d'un enjeu actuellement essentiel pour l'agriculture française et européenne.

Deux dimensions sont largement absentes du projet :

- les filières de production. Elles se transforment et sous la pression de l'aval et sous la demande des consommateurs. Une autre démarche en protection des cultures est attendue. Comment les prendre en compte dans ce projet ?
- Les territoires. La santé des cultures ne peut pas être seulement pensée à l'échelle d'une culture. C'est bien la capacité d'un territoire agricole à réguler une pression biotique qui doit être pensée dans les réflexions sur l'épidémiosurveillance. On pourrait imaginer que les approches Living Labs, mobilisant une diversité d'acteurs dans une démarche située servent de base ou de cadre à la réflexion qui doit être entreprise.

**En conclusion, malgré tout l'intérêt du sujet, le jury RMT donne un avis défavorable à la labellisation du RMT IDEAL.**